



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 08 avril à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26 mars 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	29	4	0	1	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DELEFOSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BOSDEVIGIE Jean Pierre, GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique, JIMENEZ Juliana à PLAZANET Mélanie, SUDRON Frédéric à LOURADOUR Patricia

Membres absents : CHABANAT Christine

Secrétaire de séance : MALET Patrick

FINANCES

Délibération n° 46-2021 : Vote des taux d'imposition pour 2021

Madame La Présidente rappelle qu'il appartient aux membres du Conseil Communautaire de voter les taux d'imposition.

Les taux proposés pour 2021 sont les suivants :

IMPOTS	BASES PREVISIONNELLES	Pour mémoire TAUX 2016 / 2017 2018 /2019/2020	TAUX 2021	PRODUITS ATTENDUS 2021
Cotisation Foncière des Entreprises	1 290 000	30,56 %	30,56 %	394 224€
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6 327 000	1,94 %	1,94 %	122 744 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	347 000	4,11 %	4,11 %	14 262 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **FIXER** les taux d'imposition de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière pour l'année 2021 comme suit, pour des produits attendus tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessus :

- ↳ Taux de la Cotisation foncière des entreprises à 30,56 % ;
- ↳ Taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,94 % ;
- ↳ Taux de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties 4,11 %.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 13 avril 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET
La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **21 AVR. 2021**
Publié le : **21 AVR. 2021**